



Avertissement



**CAROTTE, CÉLERI, LAITUE,
OIGNON, POIREAU, AIL**

No 12 – 27 juillet 2012

EN BREF :

- Situation générale.
- Carotte : taches foliaires davantage présentes.
- Céleri : punaise et altise à surveiller; situation stable pour le cœur noir et la gerçure du pétiole.
- Laitue : pucerons, punaise terne, cicadelle et altise à surveiller; mildiou stable; pourriture basale bien présente.
- Oignon : thrips à surveiller de près; *Botrytis* peu présent, mais en augmentation.
- Ail et poireau : creux entre les 2^e et 3^e vols de la teigne; thrips dans le poireau.

SITUATION GÉNÉRALE

Durant la dernière semaine (du 18 au 23 juillet), les températures se sont situées dans les normales saisonnières pour la majorité des régions à l'exception de dimanche et lundi où elles ont été plus élevées.

La plupart des régions ont reçu des précipitations sous forme d'orage et d'averse. Les quantités reçues varient de 30 à 50 mm.

CAROTTE

Taches foliaires

On observe des taches foliaires reliées à *Alternaria* ou à *Cercospora* dans la plupart des champs de carotte. Dans les champs les plus avancés, on observe maintenant des taches sur les jeunes feuilles, signe que la maladie progresse.

Dans les carottes récoltées en fin de saison, on recommande de débiter les traitements fongiques seulement lorsque le rang de carotte couvre une largeur de plus de 30 cm (rang à demi fermé en sol organique) et qu'il y a plus de 25 % des plants qui ont au moins une tache sur une des feuilles intermédiaires. Pour plus de détails, vous pouvez consulter la stratégie d'intervention sur les brûlures foliaires de la carotte présentée dans l'avertissement **No 10** du 15 juillet 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn05.pdf>).



Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec 

CÉLERI

Insectes

Les populations de larves de punaise terne et de l'altise à tête rouge sont en hausse dans la plupart des régions. Des interventions ont été nécessaires pour contrôler ces insectes dans certains champs.

Les seuils d'intervention pour la punaise sont présentés dans l'avertissement **No 05** du 7 juin 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a05tn12.pdf>).

La stratégie d'intervention contre l'altise est décrite dans l'avertissement **No 10** du 12 juillet 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn12.pdf>).

Carences

La situation reste similaire à celle présentée il y a deux semaines en ce qui a trait au cœur noir (carence en calcium) et à la gerçure du pétiole. Au besoin, consultez l'avertissement **No 09** du 6 juillet 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a09tn12.pdf>).

LAITUE

Désordres physiologiques

Les désordres physiologiques reliés aux fortes chaleurs restent présents dans les champs de laitue. Les précipitations des dernières semaines semblent avoir diminué les problèmes de la brûlure de la pointe (tipburn).

Insectes

On doit continuer de suivre de près les **populations de pucerons et de larves de la punaise terne dans toutes les régions**. Les populations de ces insectes varient selon les sites et celles de la punaise terne semblent en hausse un peu partout. Lorsqu'ils sont requis, les traitements fonctionnent bien.

En Montérégie-Ouest, les **cicadelles** continuent de représenter une menace significative étant donné la présence de la jaunisse de l'aster dans cette région.

L'altise à tête rouge doit aussi être surveillée de près surtout en bordure des champs (Montérégie et Capitale-Nationale). On observe des problèmes de contrôle dans certains champs de la Montérégie-Ouest.

Maladies du sol

Malgré les précipitations récentes, le niveau des maladies dont l'inoculum est présent dans le sol demeure assez faible.



OIGNON

Thrips

Malgré les orages que plusieurs régions ont connus dernièrement, les populations de thrips restent bien présentes dans la majorité des champs et plus particulièrement en Montérégie et dans Lanaudière. Les oignons espagnols sont généralement plus affectés que les oignons jaunes et les oignons jaunes sont plus affectés que les oignons verts.

Plusieurs producteurs continuent d'éprouver des difficultés à faire baisser les populations dans leurs champs. Voici en rappel les recommandations présentées la semaine dernière :

L'insecticide/miticide AGRI-MEK, qui vient d'être homologué dans les oignons secs, devrait aider au niveau de la répression des thrips. Selon des observations effectuées en Montérégie-Ouest chez un nombre restreint de producteurs, ce produit offrirait un meilleur contrôle.

Concernant, la rotation entre les matières actives, certains chercheurs recommandent de faire deux applications consécutives avec un produit donné avant de changer pour un produit appartenant à un autre groupe. Présentement, les 2 insecticides qui semblent offrir la meilleure efficacité sont DELEGATE (groupe 5) et AGRI-MEK (groupe 6). Avec ces deux produits, les deux applications consécutives seraient donc tout à fait appropriées. Par contre, pour les insecticides dont l'efficacité contre les thrips est souvent plus faible (insecticides des groupes 1B et 3), 1 seule application avant de changer de produit demeure la meilleure stratégie.

On ne le répétera jamais assez, l'application de beaucoup d'eau demeure un point essentiel pour obtenir un traitement vraiment efficace contre les thrips. Un volume de **500 litres d'eau à l'hectare est un minimum** surtout si aucun adjuvant n'est ajouté avec le produit.

Brûlure de la feuille (*Botrytis*)

La situation reste calme en ce qui concerne le *Botrytis* dans les oignons (Montérégie et Lanaudière). Cependant, à la suite des précipitations, on observe une faible croissance du nombre de taches dans certains champs.

Continuez les traitements fongicides préventifs. Au besoin, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 06** du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>).

AIL ET POIREAU

Teigne du poireau

Le nombre de captures demeure faible et aucune augmentation n'est à signaler sur les sites de piégeage des régions.



La stratégie d'intervention proposée la semaine dernière demeure valide. Voici, en rappel, les dates d'interventions proposées pour les producteurs qui ne font pas de piégeage :

– Basses-Laurentides, Lanaudière, Montérégie et Outaouais	<ul style="list-style-type: none">▪ Avec 2 traitements : 4 et 16 juillet▪ Avec 1 traitement : 10 juillet
– Centre-du-Québec, Estrie et Mauricie	<ul style="list-style-type: none">▪ Avec 2 traitements : 4 et 20 juillet▪ Avec 1 traitement : 14 juillet
– Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	<ul style="list-style-type: none">▪ Avec 2 traitements : 10 et 24 juillet▪ Avec 1 traitement : 18 juillet

Thrips

Surveillez vos champs de près. **On observe des thrips dans certains champs de poireau en Montérégie-Ouest.** Dans le poireau, on retrouve le plus souvent les thrips sous les coudes formés par les bouts de feuilles repliés. Assurez-vous d'intervenir avant que l'insecte n'endommage les parties vertes commercialisables. Le seuil d'intervention recommandé est de 1 thrips par feuille. Le DELEGATE (nouvelle homologation), le MATADOR (ou SILENCER) et le MALATHION sont homologués pour lutter contre les thrips dans le poireau. Dans la mesure du possible, utilisez ces produits en alternance.

Texte rédigé par :

Mario Asselin, agronome, Pleineterre

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
MARIO LEBLANC, agronome – Avertisseur carotte, céleri, laitue, oignon, poireau, ail
Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest – MAPAQ
177, rue Saint-Joseph – Bureau 201, Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0
Téléphone : 450 427-2000, poste 5106 – Télécopieur : 450 427-0407
Courriel : Mario.LebLANC@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 12 – carotte, céleri, laitue... – 27 juillet 2012

